



Syndicat CGT Métaux Montpellier

Récépissé de dépôt N° 533/O, date de dépôt : 15/12/1989, en mairie de Montpellier

SECTION SYNDICALE DES RETRAITÉS

20 septembre 2014

Partout dans toute la France, le 30 septembre disons au patronat, au gouvernement :

NON AU BLOCAGE DES PENSIONS DE RETRAITE

RETRAITES : UNE COLÈRE FORTE

Au début de l'année des milliers de cartes pétitions ont été remises au Président de la République pour lui dire que les retraités ne sont pas des nantis. Et le 3 juin à l'appel de 9 organisations de retraités, venant de toute la France, nous avons manifesté notre colère pour nos retraites, la santé, le droit à l'autonomie...

Le gouvernement est injuste pour les salariés, les chômeurs, les retraités mais généreux pour les actionnaires. En France le chômage progresse, la création de richesses est en panne, la demande intérieure est moribonde. Le pouvoir d'achat des salariés et des retraités ne cesse de baisser. Des résultats catastrophiques qui sont le fruit de la politique d'austérité, de la baisse des salaires et pensions, et des cadeaux accrus au monde de la finance.

RAPPEL DES FAITS

- Le gouvernement, suivant le MEDEF, a décidé de bloquer la revalorisation des pensions de retraite au-delà de 1 200 €.
- C'est aussi une hausse de la TVA qui touche les plus défavorisés.
- C'est aussi la fiscalisation de la bonification des pensions des retraités ayant eu trois enfants et plus.
- La perte est le résultat aussi du passage de 10 à 25 ans pour les salariés du privé, l'indexation des pensions sur les prix et non sur l'évolution des salaires moyens, les décotes, l'allongement des durées de cotisation et, depuis le 1er avril 2013, l'instauration d'une taxe de 0,3% pour les retraites imposables (CASA).

La liste serait longue à rappeler tous les mauvais coups contre les retraités.

DE L'ARGENT POUR LES SALAIRES, NOS PENSIONS : IL Y EN A !

220 milliards d'euros d'aides publiques ont été donnés aux entreprises qui ne sont soumises à aucune évaluation alors que tous les observateurs attentifs constatent que cela n'a servi ni à l'investissement, ni à l'emploi. De 6,9 milliards d'euros en 1978, ils sont passés, pour les sociétés non financières, à 247,6 milliards en 2008, année du déclenchement de la crise. En

LIRE LA SUITE AU VERSO →→

30 ans, leur montant a donc été multiplié par 36 quand la masse salariale ne l'était que par 4,5.

POUR LA REVALORISATION DE NOS PENSIONS

Les organisations syndicales et les associations qui avaient réussi l'énorme manifestation des retraités le 3 juin, ont décidé de rappeler leur volonté de voir revaloriser l'ensemble des pensions, comme cela avait lieu le 1er janvier de chaque année. Et maintenant le gouvernement, le patronat ont décidé de reporter aux calendes grecques les revalorisations de nos pensions.

C'est insupportable.

Le 30 septembre avec les autres organisations exigeons:

- Un rattrapage immédiat de 300€ par mois pour tous les retraités.
- La revalorisation des pensions et des retraites complémentaires au 1er janvier indexée sur les salaires moyens.
- Le minimum retraite égal au Smic que la CGT revendique à 1700€ brut pour une carrière complète.
- Le relèvement des pensions de réversion à 75% de la retraite initiale.
- Le rétablissement de la demi-part pour le calcul de l'impôt sur le revenu.

COMME DANS TOUTE LA FRANCE, A L'APPEL DE CGT, FO, SOLIDAIRES, FSU, CGC, UNRPA, LSR, FGR, CFTC, pour rappeler nos revendications au patronat et au gouvernement :

RASSEMBLEMENTS MARDI 30 SEPTEMBRE

À BÉZIERS DEVANT LA SOUS-PRÉFECTURE À 11 HEURES

À MONTPELLIER DEVANT LA PRÉFECTURE À 10 HEURES 30

Vous syndiquer à la CGT, c'est défendre : votre pouvoir d'achat, votre retraite, votre santé, vos besoins quotidiens etc. Alors, n'attendez pas !

***POUR ADHÉRER À LA SECTION SYNDICALE CGT MÉTAUX MONTPELLIER
REPLISSEZ LE CARTOUCHE SUIVANT ET ENVOYEZ-LE À L'ADRESSE
CI-DESSOUS APRÈS L'AVOIR REMPLI.***

Prénom : _____, Nom : _____

Adresse domicile : _____

Téléphone domicile : _____, Téléphone mobile : _____

Adresse email : _____

Date : _____, Signature :

*CGT Métaux Montpellier - Maison des Syndicats - 474, Allée Henri II de Montmorency - 34000 Montpellier
Téléphone : 04 6715 5151/06 8095 9464 - Télécopie : 01 5301 6526*

Courriel : cgt.metaux.montpellier@gmail.com - Site web : <http://cgt-metaux-montpellier.org>